



## Mise en place du prélèvement automatique

*Vous avez la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique pour vos factures de la restauration scolaire*



### ↳ Comment ça marche ?

Le 05 de chaque mois, vous êtes prélevés du montant figurant sur la facture que vous aurez préalablement reçue.

Pour bénéficier de ce nouveau mode de règlement, il vous suffit de renvoyer en mairie :

- Le mandat de prélèvement SEPA daté et signé
- Votre relevé d'identité bancaire (RIB)

### ↳ Quels sont les avantages ?

Un simple formulaire à remplir : adieu chèques, oublis, retards.... autant d'angoisse qui ne risquent plus de vous occasionner de lettre de rappel.

### ↳ En cas de changement de situation ?

Il est possible de revenir au système traditionnel sur simple demande de votre part.

L'autorisation de prélèvement automatique pour les factures mensuelles de cantine est reconduite automatiquement tous les ans.

Veillez bien à nous informer de toutes modifications.

**Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous :  
Mairie de Bazouges la Pérouse – Tél. 02.99.97.44.11**

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition,

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

La Mairie

# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

**Type de contrat :**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) (NOM DU CREANCIER) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de (NOM DU CREANCIER).

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :  
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

**FR34ZZZ85FD5A**

| DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER |
|--|
| Nom, prénom :                                |
| Adresse :                                    |
| Code postal :                                |
| Ville :                                      |
| Pays :                                       |

| DESIGNATION DU CREANCIER |
|--------------------------|
| Nom :                    |
| Adresse :                |
| Code postal :            |
| Ville :                  |
| Pays :                   |

| DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER             |   |
|---|---|
| <u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u> | <u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u> |
| IBAN  | ( )   |

|  |
|--|
| <b>Type de paiement :</b> Paiement récurrent/répétitif <input checked="" type="checkbox"/><br>Paiement ponctuel <input type="checkbox"/> |
|--|

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| Signé à :         | Signature : |
| Le (JJ/MM/AAAA) : |             |

|  |
|--|
| DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) : |
| Nom du tiers débiteur :  |

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** (au format IBAN BIC)

**Rappel :**

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par (NOM DU CREANCIER). En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec (NOM DU CREANCIER).

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.